



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



Atlas mammifère Rhône-Alpes
Réunion UR Frapna – LPO Rhône-Alpes
le 25 octobre 2013

COMPTE-RENDU

Présents :

Rémi Bogey, salarié URF.
Luc Mery, salarié Apollon 74.
Marie-Paule de Thiersant, présidente LPO Rhône-Alpes.
Julien Girard-Claudon, salarié LPO Rhône-Alpes.
Francisque Bulliffon, administrateur LPO FRAPNA Ain.

Excusés :

Céline Labracherie, directrice URF.
Daniel Ariagno, administrateur FRAPNA 69.

Introduction et rappel des événements (MPDT)

Un premier groupe s'était réuni le 16 octobre 2012 afin d'organiser une réflexion concernant un futur atlas mammifère en Rhône-Alpes.

Lors de cette réunion, il a été décidé que l'atlas serait coporté par LPO/ FRAPNA avec un pilotage de l'étude de préfiguration par la LPO. Un groupe de personnes intéressées par le sujet se réunit autour de Francisque Bulliffon, chargé d'animer cette réflexion (R. Bogey, L. Merry, G. Erome, D. Ariagno, A. Fayard, J. Prévost, G. David, D. Meyer).

En 2013, la LPO intègre l'atlas mammifère à sa prochaine CPO avec le Conseil Régional pour la période 2014-2016. La LPO Ain prendra en charge l'animation du projet.

Rémi Bogey insiste sur le vif intérêt de la FRAPNA pour cet atlas, il y a une réelle volonté du CA d'impliquer la FRAPNA sur ce projet mammifère.

Néanmoins il est important d'avancer de façon coordonnée entre les structures.

La prochaine CPO région de la FRAPNA sera mise en place pour la période 2015-2017, pour le moment il n'y a donc pas de budget à cet effet. Mais la FRAPNA pourra compter sur son réseau biodiversité pour mobiliser temps salarié et bénévole.

FB indique que la réflexion a suscité de nombreux échanges, il a été nécessaire de recadrer les choses en se posant les questions de faisabilité technique et politique.

Organisation d'un COPIL

JGC propose la création d'un groupe de travail et lors de la réunion, il a été proposé l'organisation suivante :

- Comité de pilotage : présidents, directeurs, salariés en charge du projet de chacune des deux

structures ainsi que le coordinateur atlas (soit moins de 10 personnes),

- Comité d'expert : un référent par groupe de mammifères ainsi que quelques personnalités voulant s'investir.

Le comité de « décision » s'appuiera donc sur le comité d'expert.

⇒ La composition du COPIL est à faire valider rapidement par les deux CA.

Questionnement sur divers partenaires

La FRAPNA demande quels sont les partenaires possibles.

MPDT répond qu'il faut se poser la question avec les 3 établissements publics, à savoir, ONEMA, ONCFS, ONF. Ce qu'il est proposé c'est de les solliciter ponctuellement pour avoir leurs données, pas de partenariat plus poussé.

Pour ce qui est des FDC, FB expose la complexité politique à travailler avec le monde de la chasse, et indique que les données FDC sont, normalement, centralisées par divers réseaux de l'ONCFS.

MPDT écarte totalement un travail en collaboration avec les FDC et demande à ce que l'on passe par l'ONCFS et DDT (pour les tableaux de piégeage).

FB donne des informations sur la transmission des carnets de piégeage à l'ONCFS avec localisation communale. De plus, les agents ONCFS possèdent un carnet de bord, ainsi ils recensent tout animal écrasé ou traversant la route lors des missions. La restitution de ces carnets est consultable sur le site de l'ONCFS. Pour les petits carnivores, cela permet d'obtenir des cartes fiables de leur présence à l'échelle départementale mais aussi régionale.

MPDT évoque d'autres partenariats possibles : APNE, PNR, RN

Il faut réfléchir à une échelle régionale, ce sera l'une des missions du COPIL.

Les premiers objectifs (MPDT)

-Faire un retour de cette réunion aux deux CA avant la fin de l'année (LPO le 15/11/13 et FRAPNA courant novembre/début décembre) et valider la composition du COPIL

-Le COPIL devra définir les partenaires ainsi que les bases de données à cibler pour l'atlas mammifère Rhône-Alpes.

Axes présentés à la Région dans le cadre de la CPO LPO Rhône-Alpes (JGC et MPDT)

La LPO insiste sur le titre de la fiche CPO : « Préparation pour la publication d'un atlas sur les mammifères en Rhône-Alpes ». Ce financement est donc prévu en amont d'un travail de publication dans le but de créer une dynamique autour de ce projet entre 2014 et 2016.

1. Amélioration des connaissances :

- Bilan des connaissances à partir des sites Visionature complétées par diverses bases de données. Création de cartes afin d'identifier les lacunes par taxonomie.
- Former les réseaux. Un stage de formation est prévu chaque année. Sur un weekend, les bénévoles et autres personnes intéressées se réunissent pour être formés sur les méthodes de prospection de chacun des groupes de mammifères. Des spécialistes seront présents et assureront l'animation de ce weekend. De même, ils orienteront les prospections annuellement afin de combler les absences de données.

2. Piloter et rédiger l'atlas :

- Coordination du projet dédié à un temps salarié avec le budget approprié.
- Les prospections sont prévues à titre bénévole.

Remarques

Un portail de restitution régionale des données des sites visionature de Rhône-Alpes va être mis en place. Il sera possible de consulter des cartes de présence par espèce sur la région ainsi que des listes d'espèces par zonage (NATURA 2000, ZNIEFF...).

La FRAPNA n'imagine pas un atlas uniquement sur un support numérique. Un support papier est à étudier.

Il est possible de combiner un atlas en ligne avec une publication papier :

- Réfléchir dans un premier temps à la structuration de l'ouvrage, voire la forme par la suite.
- La publication papier peut se faire "par tome" afin d'échelonner les échéances et les budgets et facilitant ainsi l'intégration du travail chiro en cours de finalisation (à ce sujet, il a été proposé dans des échanges *a posteriori* de ne pas faire figurer sur la couverture de l'atlas chauves-souris une mention « atlas des mammifères de Rhône » mais de stipuler dans l'introduction le travail en cours).

Mais pour le moment, un travail unitaire doit être lancé afin de ne pas diviser les forces sur le terrain.

LM lance l'idée de créer une plaquette pour diffuser l'action sur les premières années, MPDT propose également une newsletter (ou plutôt la reprise d'éléments sur l'atlas dans les newsletters respectives des structures). RB rappelle que de nombreuses structures ont déjà des newsletters et que la plaquette est plus largement diffusable qu'une newsletter dédiée sans liste de diffusion.

FB informe qu'il encadre 3 étudiants en licence pro de Lyon 1. Ils sont stagiaires de la LPO Ain. Ils auront pour mission de produire des documents techniques sur les méthodes de prospections des mammifères. Une étude bibliographique, puis une mise en relation avec des personnes référentes les aidera à adapter des protocoles professionnels aux mondes du bénévolat. Une ébauche de guide technique pour l'atlas mammifère est envisageable.

RB rappelle qu'il est nécessaire de s'inspirer du travail qui a pu être fait dans d'autres régions autant pour le guide technique que pour la publication de l'atlas.

MPDT rappelle à la FRAPNA que le projet a été inclus tel-quel dans le projet de CPO en raison des contraintes de temps mais qu'une souplesse est possible pour le montage.

Questions diverses

LM : Il y a-t-il un lien entre l'atlas mammifère et le pôle faune prévu par la région ?

JGC : Non, aucun. L'atlas mammifères est un projet associatif FRAPNA/LPO.

LM : Les délégations régionales LPO sont-elles au courant du projet ?

MPDT : A la base, l'atlas mammifère est une demande de plusieurs délégations départementales